

Nouveau à ST MYON

Nathalie DURAND renforce votre bien-être

Problème de fatigue, d'anxiété, de poids, de douleurs en tout genre,... Face à ces tracas qui compliquent le quotidien, je propose un ensemble de techniques naturelles. Mon cabinet de naturopathe, O'Naturo, est situé au 39 route de Combronde à Saint-Myon.

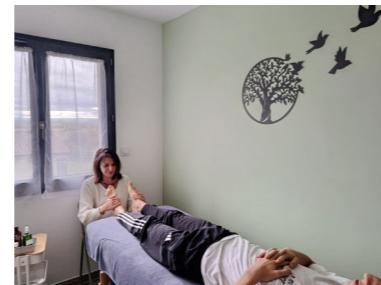
Je suis naturopathe et réflexologue en énergétique chinoise. La naturopathie, ce n'est pas utiliser des plantes pour se soigner, c'est avant tout rester ou retrouver une bonne santé, j'ai plusieurs cordes à mon arc pour vous faire sentir bien dans votre corps.

Parmi elles, la réflexologie énergétique chinoise. Elle stimule les zones réflexes de votre corps (main, pied, visage) pour éliminer vos toxines physiques et émotionnelles enfouies. La promesse d'une meilleure circulation énergétique et sanguine. Autre méthode recommandée : le drainage lymphatique. Ce message unique contribue à une meilleure vitalité et un physique plus affiné.

Et si vos troubles prenaient racines dans des causes plus profondes? La naturopathie est présente pour les identifier. Après une consultation remplie d'écoute, je vous transmets quelques conseils et un programme d'hygiène de vie afin de soustraire vos tourments.

Peut-être souhaitez-vous être plus détendus, alors le massage amma-assis est fait pour vous ! A base d'étirements et de pressions sur votre corps, ce massage est idéal dans le cadre d'une préparation sportive ou pour faire taire les troubles musculosquelettiques (suite à des gestes répétitifs, des postures inconfortables ou une fatigue musculaire).

Le bien-être n'est pas un luxe, mais « un jardin potager à cultiver » comme j'aime le qualifier. A vous maintenant de récolter les fruits de la vie.



Infos pratiques : Horaires d'ouverture le vendredi (9-19h) et le samedi (10-13h). Cabinets au 5 allée du stade à Cournon d'Auvergne (le vendredi) et au 39 route de Combronde à Saint-Myon. Prise de rendez-vous ou plus d'informations via le site Internet O'Naturo.com ou par téléphone au 06.88.81.62.41.

DIVERSES INFOS

Faire garder ses enfants / Scolarité

Micro-crèches et Relais Petite Enfance

- Combronde : 04 73 97 36 67 – relais.pe@comcom-csm.fr
- Davayat : 04 73 33 99 37 – microcreche@comcom-csm.fr
- Combronde – Achille & Camille : 03 83 40 88 89

Trouver un emploi

Pôle emploi – France Travail Riom

24 avenue Georges-Gershwin, 63200 Riom
Sur RDV : lundi au mercredi (12h30-16h30), vendredi (12h30-15h30)
39 49
francetravail.fr

Mission locale (16-26 ans) – Les Ancizes
Avenue du Plan d'eau, 63770 Les Ancizes-Comps
04 73 38 50 13
contact@mission-locale-riom.fr
www.milo-rlc.eu

Accueil périscolaire / ALSH / cantine

04 73 86 91 77
alsh-inscriptions@comcom-csm.fr
www.combrailles-sioule-morge.fr/jeunesse-et-petite-enfance/

Marchés locaux

- St Georges de Mons – Jeudi matin
- Davayat – Vendredi après-midi
- Combronde – Lundi matin
- Manzat – Mercredi matin
- St Hilaire la Croix – Premier vendredi soir
- Yssac-la-Tourette – 3e jeudi après-midi

LES ECHOS DE SAINT-MYON

Edition Novembre 2025 – N°41

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

La fête de la Toussaint est présente dans tous les esprits, afin d'honorer nos Aïeux.



Couleurs d'automne d'un poirier

Depuis de très nombreuses années, les Saint-Myonnais et Saint-Myonnaises ont pu constater que leur cimetière (ancien et nouveau) était toujours propre et bien entretenu. Cela nous paraissait essentiel, avec le respect que nous avons envers nos morts.

Mais les lois sur l'environnement, certes parfois nécessaires, nous impose le non emploi de désherbage chimique.

Afin de préserver la propreté de ce lieu, nous avons pris la décision d'engazonner les allées.

Merci de votre patience et tolérance pour cette période de transition.

Bien à vous,

Le Maire

Jean Pierre Muselier.

ETAT CIVIL

Nous sommes heureux d'accueillir :

Côme PELLIGRINI né le 22/06/2025
Lucien RIGAL-DELAIR né le 11/09/2025

Nous regrettons le départ de :

Mme Catherine BOURLETAS, décédée le 16/07/2025
M. Marcel BERDIE, décédé le 05/09/2025



Soucis

Quelques chiffres

Depuis le 1er janvier 2025 :

- ⇒ Les Certificats d'Urbanisme (CU) : 26
- ⇒ Les Déclarations Préalables (DP) : 16
- ⇒ Les Permis de Construire (PC) : 2



Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment收回.

Les prochaines élections sont les **élections municipales**. Elles auront lieu les **15 et 22 mars 2026**.

LA VOIRIE

- **Le chemin des Rentières** : La réfection du chemin est terminé .



- **La rue du Bouillaroux :**

Le busage des entrées a été réalisée et le nettoyage du fossé fait.

- **Sécurisation RD**

Malgré quelques aléas pour la réalisation du plateau dit «Vague 50», les travaux sont terminés.

- **Inondations**

Après l'épisode de pluies exceptionnelles du mois de Septembre, 180 mn la première fois et 80 la seconde, du jamais vu à STMYON, des désagréments ont été occasionnés chez certains riverains.

Une étude est en cours afin d'étudier les éventuels travaux à réaliser pour l'avenir.

Une intervention de curage des avaloirs de la rue des Varennes a été réalisée par la Semerap sur demande la commune le 16 /10/2025.

Projets travaux 2026

Au programme 2026 est prévu la réalisation de la Rue du Clos en enrobé bi-couche.
L'étude est en cours avec les services de la Communauté de Commune .

La Commune vous annonce l'implantation d'un **City-Park** au cœur du village aux abords de la salle des fêtes, l'installation aura lieu au 1er trimestre 2026.

Son financement est constitué de 80% de subventions et, le reste, étant à la charge de la commune, a été validé en conseil municipal.

Un projet qui permettra de regrouper toutes les générations autour du sport.



Le CONCOURS des MAISONS FLEURIES

En raison de la période caniculaire de cet été, nous sommes contraints d'annuler le concours des maisons fleuries cette année. En effet, lors de nos passages successifs, seules quelques maisons ont pu faire face à cet épisode de chaleur et sécheresse.

Nous vous remercions, malgré tout, pour les efforts consentis par chacun d'entre vous.

Saint-Myon : Un feu de cuisine pour la manœuvre. Exercice.

Un groupe de sapeurs-pompiers de la caserne de Combronde, sous les ordres du lieutenant Sadlocha et avec la participation de la caserne de Prompsat, a organisé sa manœuvre mensuelle à Saint-Myon. Le thème était un feu de cuisine dans le gîte de la mairie, situé au deuxième étage, avec des occupants. Il s'agit d'une intervention dans un établissement recevant du public avec un bâtiment totalement enfumé pour plus de réalisme. Les faux occupants du gîte ont été mis en sécurité par les fenêtres de l'ancienne salle du conseil au premier étage par des lots de sauvetage et ont ensuite été traités par l'équipe VSAB de Combronde pour contrôler le taux d'intoxication par les fumées et des soins éventuels. Parmi les moyens mis en place, le poteau incendie situé vers l'église, une coupure de l'électricité générale et la protection des bureaux. Un bilan de fin de manœuvre a été fait par la suite et un pot de l'amitié a été offert par la municipalité.

Article LA MONTAGNE le 03 septembre 2025



CIVISME et OBLIGATIONS

Elagage des arbres et des haies

Les arbres, branches, haies qui débordent sur les voies communales doivent être coupés **à l'aplomb des limites de vos clôtures ou murs.**

L'entretien des haies et l'élagage des arbres dépassant sur la voie publique revient aux riverains.

En effet, les haies doivent être taillées de manière à ce que leur développement du coté de la voie communale ne dépasse pas sur celle-ci. Le domaine routier communal ne doit pas être encombré et la circulation ne doit pas être entravée ou gênée. **De nombreuses rues ne sont qu'à une voie, le SBA pour le ramassage des poubelles, et la SEMERAP nous ont fait remonter les difficultés de circulation des poids lourds sur certaines voies à cause de la végétation qui dépasse.**

Merci de réaliser ces travaux qui sont toujours aussi nombreux sur la commune.

Circulation dans les rues du village

Les rues sont souvent étroites, elles ne permettent pas le croisement de deux véhicules, vous n'avez pas toujours la visibilité, alors pour votre sécurité et celles des autres :

RALENTISSEZ! Adaptez votre vitesse, ainsi tout le monde arrivera à destination.



Dernière Minute !

Merci de déclarer vos oiseaux en Mairie
(Basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE

Avez-vous bien protégé vos oiseaux ?



Message à l'attention des petits détenteurs d'oiseaux
(basse-cour, oiseaux de particuliers et d'ornement)

Chaque année, les virus de l'influenza aviaire entraînent l'abattage de millions d'oiseaux. Chacun a son rôle à jouer dans la prévention et pour lutter contre la diffusion du virus. Les mesures de prévention à respecter impérativement par les petits détenteurs d'oiseaux à visée non commerciale sont les suivantes :

1. en niveau de risque « élevé », mettre à l'abri vos oiseaux dans un environnement fermé. Éviter de les vendre/donner ou de les déplacer ;
2. surveiller quotidiennement vos oiseaux et contactez votre vétérinaire en cas de signes nerveux ou respiratoires ou en cas de changement de comportement ;
3. protéger le stock d'aliments, de litière de l'humidité et aussi de tout risque de contamination (contact avec d'autres oiseaux) y compris pour l'eau et les abreuvoirs ;
4. ne pas se rendre dans des élevages de volailles, y compris des petites fermes avec vente de produits sur place, sans prendre de précautions (nettoyer vos vêtements avant et après la visite, ne pas toucher le matériel de l'élevage ni les oiseaux...) ;
5. nettoyer et désinfecter régulièrement l'endroit où vivent les oiseaux et l'équipement utilisé pour leur entretien. Pour ce faire, ne jamais utiliser d'eau de surface (mare, ruisseau, eau de pluie...) ;
6. déclarer vos oiseaux à la mairie. Plus de renseignements : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En cas de mortalité anormale de vos oiseaux, conserver les cadavres, isolez-les, protégez-les et contacter votre vétérinaire ou votre direction départementale de la protection des populations.

Plus d'information : agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire

- Décembre 2022 -

63 APA

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS

DU 1er OCTOBRE 2025 AU 30 NOVEMBRE 2025

Mes parents n'étaient pas stérilisés...

VOUS L'AIMEZ, NOUS VOUS AIDONS POUR SA STÉRILISATION

Pour plus de renseignements, adressez-vous à :

ASSOCIATION PROTECTRICE DES ANIMAUX DU PUY-DE-DÔME (APA 63)

REFUGÉ : Les Bas Charmets - 63360 GERZAT

Ouvert tous les jours, sauf les mardis et jours fériés, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Tél : 04 73 91 35 36 - E-mail : secretariat.apanimaux63@orange.fr

Site internet : www.apanimaux63.org

APA63 @apanimaux63

La SOCIETE de CHASSE de ST MYON



Nous vous remercions très sincèrement toutes les personnes qui sont venues lors du feu de la St Jean.



Nous vous donnons rendez-vous pour de nouveaux événements à venir comme le concours de belote.



ACTIVITES PROPOSEES A ST MYON 2025-2026

ACTIVITE/ASSOCIATION	JOUR	CRENEAU HORAIRE	LIEU	CONTACT
LOISIRS ENSEMBLE 	LUNDI	14h-18h	SALLE DES FETES	Nicole DAUPHIN 07.62.08.93.03
	VENDREDI	14h-18h		
COUNTRY 	LUNDI	17h45-21h	SALLE DES FETES	Josette PINAUD 04.73.97.22.61
	MARDI	17h45 - 21h		
CHI GONG et TAI CHI 	MERCREDI	18h30 – 19h30 Chi Gong	SALLE DES FETES	Patrick KRAYZEL 06.75.45.17.96
		19h30 – 20h Tai Chi		
ATELIER SOPHROLOGIE 	MARDI	10h-11h	SALLE DES FETES du 16/09 au 09/12/2025	CLIC 04.73.33.17.64 Participation Gratuite (A partir de 60 ans)
ATELIER GYM 	JEUDI	14h15 – 15h15	SALLE DES FETES	
CHEMIN DU YOGA 	JEUDI	18h30 – 20h	SALLE DES FETES	Marie-Hélène BOURLET 06.31.76.84.12
ATELIER DE LA MÉMOIRE 	VENDREDI Semaine Impaire	9h – 11h30	SALLE DES FETES	Catherine BELLIER 06.76.59.77.56

N'oublions pas les autres associations St Myonnaises :

- VOL QUAND MEME
- LE MOTO CLUB DES CHAVADES
- LES DEUX SOCIETES DE CHASSE
- LE COMITE DES FETES
- LES AMIS DE ST MEDUPLHE

COMITE DES FÊTES

Repas du 14 JUILLET



Cette année, c'est autour d'un rougail saucisses que les habitants ont été invités à se retrouver pour le repas du 14 juillet.

Ce plat traditionnel de l'île de la Réunion a su réunir de nombreux participants, merci à tous !



Manifestations à venir



Comme tous les ans, nous déambulerons dans les rues afin de vous proposer les brioches du Téléthon.

Rendez-vous le 6 décembre!



Spectacle de fin d'année pour les enfants

Pour 2025, la formule que nous vous proposons sera différente. Nous vous invitons à une séance de cinéma pour petits et grands enfants ! Surveillez vos boîtes aux lettres!



TRI des NOIX

Un coup de pouce n'est jamais refus!

Nous trierons les noix de 2024, les samedis après-midi de Février 2026 à la salle des fêtes. Rendez-vous à 14 h !

RETRouvailles classes en « 5 »

Nous étions une vingtaine de joyeux lurons....les classes en 5, soit nés en 1945, 1955, 65, 75, etc...

Nous nous sommes retrouvés à l'Auberge des Sources autour d'un repas afin d'échanger des souvenirs de jeunesse, ou pour faire connaissance avec des nouveaux habitants. Nous n'étions pas nombreux, mais les échanges furent bruyants et joyeux !

Il manquait un peu de jeunesse : 1985, 1995, 2005, 2015, mais ce sont les futurs organisateurs pour l'année 2035. Alors à bientôt.....

Les organisateurs : Jean-Claude Gisset, Nicole Dauphin, Elisabeth Jacquot.

